

**ADOLPHE GERMAIN**

AVOCAT,

SYNDIC OFFICIEL POUR LE COMTE RICHELIEU  
RUE GEORGE, SOREL.

M. GERMAIN se charge de toutes affaires légales et de collections dans le District de Richelieu.

**ALMANACH**

Agricole Commercial et Historique

DE

**J. B. ROLLAND & FILS**  
**POUR 1873**

C'est l'ALMANACH le plus complet et il contient une foule de renseignements et de connaissances utiles et le seul Almanach dont le Calendrier des fêtes religieuses soit conforme à l'Ordo.

Prix..... 5 centimes

Calendrier de la Puissance du Canada  
**POUR 1873**

Contenant une liste complète du Clergé de la Puissance.

**Cartes Jacques-Cartier**

Nous offrons au commerce un grand assortiment de Cartes à Jouer avec le portrait de Jacques-Cartier sur le dos, de différentes qualités, soit de \$1.20, \$1.75 et \$3.00 la douzaine.

En vente à la librairie de

J. B. ROLLAND & FILS,  
Rue St. Vincent, Nos. 12 et 14.

6 nov.

**L'AGENCE COMMERCIALE**  
DU  
**CANADA**

**INSTITUTION NATIONALE**

ETABLIE EN JANVIER 1871

Fournit des informations en détail sur le caractère, la capacité et la force financière de chaque marchand, commerçant, fabricant et banquier de toute la Puissance

Un Régistre contenant les noms et estimations des personnes qui sont dans les affaires, sera donné avec un exposé de chacun des changements et des nouvelles sociétés

**MURRAY, MIDDLEMISS ET CIE.,**  
PROPRIETAIRES

95, Rue St. François-Xavier, Montréal

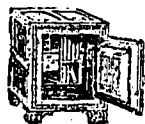
Hamilton, 20 Junner Street South.  
Halifax, Hesselton's Building, Hollis St.  
Toronto, 16 et 18, Wellington St. East.  
St. Jean, N. B., Prince William Street.

Bureaux associés dans tous les Etats-Unis et la Grande-Bretagne

LES AGENCES COMMERCIALES.

"Nous recommandons à nos lecteurs la lecture de l'annonce de l'agence mercantile de MM. Murray, Middlemiss & Cie.

"Quoiqu'on puisse dire, les agences mercantiles sont devenues d'une indispensable nécessité aux hommes d'affaires, et sans vouloir déprécier les autres en quoi que ce soit, nous croyons que celle de MM. Murray Middlemiss & Cie. offre de solides et sérieuses garanties."—Le Négociant Canadien.



MANUFACTURE  
DE

**COFFRES FORT DE LA PUISSANCE**

DE

**GODFROY CHAPELEAU**

A l'épreuve du Feu et des Volours, doublés en Acier et en Fer.

Constructeur de ponts en fer

AUSSI DE

GARNITURES INTERIEURES, pour voiles en fer, avec portes à l'épreuve des volours.  
PORTES ET VOILETS en fer à l'épreuve du feu.  
PORTES EN FER pour Banques, Institutions Publiques et Charniers de Cimetières.  
COFFRES DE SURETE, pour la préservation de documents importants, Billets de Banques, D'obstacles, etc.  
SERRURES BREVETES, spécialement adaptés aux portes de voiles, Banques, Coffres-fort et Prisons.  
OUTILS DE TAILLEURS DE PIERRE.  
COFFRES-FORTS DE SECONDE MAIN pris en échange de coffres neufs, ou achetés au plus haut prix du marché.

BUREAU—320 RUE ST. LAURENT.

USINE :

Coin des rues Ontario et St. Charles Borromée

MONTREAL.

9 Juillet 1872.

**DR. J. A. CREVIER**

**RESTAURATEUR DE LA CHEVELURE**

Guerit toutes les maladies du cuir chevelure, frictions, irritations, fortifie la racine des cheveux, les empêche de tomber et les fait croître, leur rend leur couleur primitive.

Prix - - - - - \$1 00 la Bouteille.

Supérieur à toutes les préparations connues. S'adresser au

Dr. J. A. CREVIER,

44, Rue Bonsecours.

37

**COMPAGNIE CANADIENNE DES TERRES ET DE MINES (Limitée)**

Bureau principal—22 Mining Lane, LONDRES, Angleterre.

TRADE MARK.



RAFFINERIE DE PETROLE (STANDARD PETROLIA), ONTARIO.

D. CAMPBELL, AGENT,

13 Halle aux Blés,

52

MONTREAL.

**Les Marchands de la Campagne**

Sont priés de ne pas oublier la

**PHARMACIE PICAULT & FILS**

dans leurs achats du Printemps. Tous les articles sont de qualité supérieure et à des PRIX EXTREMEMENT BAS.

AUSSI

GRAINES DE CHAMPS, DE JARDINS et de FLEURS toutes fraîches.

PICAULT & FILS,  
PHARMACIENS CHIMIQUES,  
65, Rue Notre-



HOTEL DU GOUVERNEMENT, OTTAWA,

Mardi, le 2ème jour de Décembre 1872.

PRESENT :

**SON EXCELLENCE LE GOUVERNEUR-GENERAL EN CONSEIL.**

ATTENDU que par l'Acte passé en la 25ème année du règne de Sa Majesté et intitulé : " Acte pour amender un Acte de la présente session et pour autoriser le Gouverneur en Conseil à imposer un droit sur le thé et le café importés des Etats-Unis dans le cas y mentionné," il est prescrit que si en aucun temps il était exigé aux Etats-Unis d'Amérique, sur le thé ou le café importé du Canada un droit plus élevé que celui imposé sur le thé ou le café importé de tout autre pays, alors le Gouverneur en Conseil pourra imposer sur le thé ou le café importé des Etats-Unis en Canada un droit de douane égal au droit payable aux Etats-Unis sur le thé ou le café importé du Canada; pourvu que le thé ou le café importé en Canada de tout autre pays que les Etats-Unis, mais passant ou transit dans les Etats-Unis, sera franc de droit.

Et attendu que le cas mentionné dans l'Acte cité plus haut s'est présenté et que le thé et le café importés aux Etats-Unis du Canada sont soumis à un droit de dix pour cent ad valorem, tandis que les thés et cafés importés des pays à l'est du Cap de Bonne Espérance sont exempts de droits.

Il a plu à Son Excellence en Conseil,—sur la recommandation de l'honorable Ministre des Finances et sous l'autorité de l'Acte précité,—d'ordonner et il est, par le présent, ordonné qu'un droit de dix pour cent soit imposé, " depuis et après le premier jour de Janvier prochain," et ce droit est par le présent imposé et pourra être perçu sur le thé et le café importés en Canada des Etats-Unis d'Amérique " depuis et après cette date." 14-16

W. A. HIMSWORTH,

Officier du Conseil Privé.

Montréal, 25 décembre 1872.



**Aux Contracteurs.**

Des soumissions cachetées, adressées au sous-secrétaire et endossées " Soumissions pour le Canal de Carillon, Chaudière et (Ussaire)," seront reçues au Bureau jusqu'à MIDI, LE JOUR DU 27 de JANVIER prochain (1872) pour la construction d'une Chaudière, d'une Ussaire et d'un Canal avec deux écluses sur les Rapides de Carillon.

L'on peut voir les plans et devis des travaux à ce Bureau, et au Bureau du Canal Lachine, Montréal, le et après Mercredi, le 16e jour de Janvier prochain, et alors des blancs de soumission seront donnés.

Tous les soumissions doivent être faites sur blancs imprimés et à chacune, doivent être apposés les signatures de deux personnes responsables et solvables, habitant la Puissance et voulant se porter garantes pour l'accomplissement légal du contrat. Le Départ n'en est obligé pas, néanmoins, à accepter la plus basse ni aucune des soumissions. Par ordre,

F. BRAUN,  
Secrétaire.

Département des Travaux Publics,  
Ottawa, 25 décembre 1872. 14-16

**GAUCHER & TELMOSSÉ**

IMPORTATEURS DE  
DENREES COLONIALES,  
VINS ET SPIRITUEUX,  
Marchands de  
FARINE, LARD, SAINDOUX, etc., EN GROS  
No. 200 Rue St. Paul et 161 Des Commissaires,  
MONTREAL.  
G. GAUCHER. 52 L. W. TELMOSSÉ.